
Constructeur/trice métallique CFC, en procédure d'audition

- ▷ La nouvelle ordonnance abroge l'ordonnance et le plan de formation de constructeur/trice métallique CFC du 20 décembre 2006. La nouvelle ordonnance comportera désormais 3 domaines spécifiques, en lieu et place des anciennes orientations.
- ▷ L'ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Délai d'audition: 5 mai 2023

Dans une lettre du 6 mars 2023, le SEFRI soumet le projet d'ordonnance et de plan de formation concernant la profession de constructeur/trice métallique CFC et donne les informations suivantes:

Titre protégé

- Constructeur/trice métallique CFC

Domaines spécifiques

- Construction métallique
- Charpente métallique
- Travaux de forge

Durée de la formation

4 ans

Nombre total de contrats d'apprentissage en 2021

1521

Profil de la profession

Les constructeurs/trices métalliques avec certificat fédéral de capacité (CFC) maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après:

- a) Ils/elles sont des spécialistes de la fabrication, du montage et de l'entretien d'ouvrages et d'objets de construction métallique;
- b) Par le biais d'une planification minutieuse, ils/elles s'assurent que leurs produits sont achevés dans les délais et répondent aux attentes de la clientèle;
- c) Ils/elles respectent les exigences fonctionnelles et esthétiques tout en tenant compte des normes et des directives pertinentes;
- d) Ils/elles disposent de solides connaissances techniques sur les matériaux les plus divers et leurs propriétés, ainsi que d'une grande habileté manuelle;

- e) Ils/elles se distinguent par leur compréhension de la technique, leur approche stratégique et leur faculté de représentation spatiale;
- f) Dans tous les processus de travail, ils/elles appliquent les prescriptions en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et de l'environnement.

Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale: 4 jours par semaine

Organe responsable

AM Suisse

www.amsuisse.ch

Les projets des ordonnances sur la formation professionnelle initiale et les plans de formation correspondants sont disponibles sur le site Internet du SEFRI: www.sefri.admin.ch > Formation > Formation professionnelle initiale > Procédure d'audition
